

Publié le 18 décembre 2015

Nouvelle labellisation ÉcoQuartier : 2 Sem distingués

Le ministère du Logement a dévoilé, le 2 décembre, les 7 opérations lauréates du label national ÉcoQuartier 2015. Ce label exige des critères élevés de valorisation environnementale comme la recherche d'une plus grande mixité sociale et fonctionnelle ou l'optimisation des ressources foncières. À Montpellier et Levallois-Perret, trois projets ont été conduits par la Semarelp et la Serm.



À Montpellier, la **Serm** a mené deux opérations d'extension urbaine maîtrisée dans les quartiers des Grisettes et du Parc Marianne. *"C'est avec les habitants que nous jetons les bases de la mixité fonctionnelle du quartier, des logements aux commerces en passant par les bureaux ou les transports en commun"*, assure le directeur général de la Serm, **Christophe Pérez**.

Concernant le logement, la mixité prend la forme d'une répartition équilibrée : social (30 %), intermédiaire (30 %) et libres (40 %). *"Montpellier est une ville en perpétuelle croissance démographique, le PLH prévoit un nombre correspondant de construction de logements"*. Le haut niveau de performance énergétique a été atteint en construisant la **première centrale trigénération de France**, pour produire à la fois du froid, du chaud et de l'électricité. *"5 000 logements et bureaux y sont reliés, poursuit-il, le label EcoQuartier est une reconnaissance pour l'ensemble de nos salariés. C'est aussi un encouragement à poursuivre dans cette voie vertueuse"*.

Réorganiser les fonctions urbaines

Construit dans les années 1970, le **quartier Eiffel** à Levallois-Perret souffrait des difficultés liées à la conception initiale du projet (inconfort, insécurité...), dérive que l'opération de renouvellement urbain initiée en 2003 – et désormais labellisée – a réussi à juguler. *"Nous voulions reconstruire la ville sur la ville. Les 1 345 logements du site ont été sauvegardés. Cette gigantesque opération de réhabilitation en site occupé a réorganisé les fonctions urbaines avec une gestion économe du foncier laissant une place essentielle au piéton, améliorant la qualité paysagère et réduisant l'impact de la voiture"*, assure **Annie Ceylon**, directrice de l'aménagement de la [Semarelp](#).

"Les anciennes voiries ont été repensées pour créer des circulations douces, à travers des voies piétonnes ou semi-piétonnes, des zones 30 ou des aménagements paysagers, avec la création d'un parc de 1,7 ha". La réalisation du quartier Eiffel et des espaces publics visent l'exemplarité énergétique grâce à un réseau de froid urbain et à la modernisation du réseau de chauffage urbain. *"Autour du centre commercial, d'une médiathèque etc., la mixité des fonctions urbaines de ce projet complète la mixité sociale et intergénérationnelle recherchée"*, conclut Annie Ceylon.

Stéphane Menu

Par Hervé LE DAIN